

**Plan d'études Bachelor**

**du**

**Conservatoire de musique neuchâtelois**

**Domaine Musique**

**de la Haute école spécialisée de Suisse occidentale**

**Annexe n° 2 du règlement transitoire des études Bachelor du Conservatoire de musique neuchâtelois**

# Plan d'études Bachelor

## AVERTISSEMENT

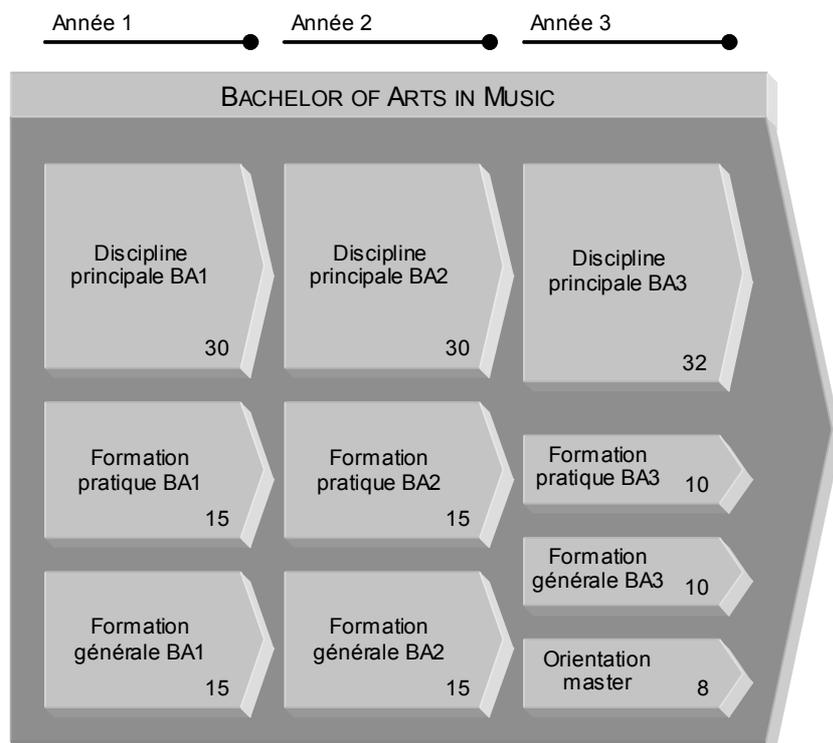
Le présent document expose les principes communs à l'ensemble du domaine musique et les éléments réglementaires relatifs aux contenus et validations placés sous la responsabilité des sites.

Le plan d'études bachelor du domaine musique de la HES-SO décrit dans le document "Concept de bachelor: plan d'étude cadre" daté du 1er mars 2005 a été soumis à la procédure d'évaluation de l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie.

## I. PRINCIPES / DESCRIPTIFS DE MODULES

Le bachelor of Arts in Music comprend dix modules. Les descriptifs de ceux-ci regroupent les trois modules de discipline principale (DP-BA1 à DP-BA3) sous un même entête de module. Il en va de même pour les trois modules de formation pratique (FP-BA1 à FP-BA3) et les trois modules de formation musicale générale (FG-BA1 à FG-BA3).

La pondération ECTS (voir graphique ci-dessous) correspond à la valeur d'échange des modules au sein du domaine. La somme des crédits affectés par les sites aux différentes unités d'enseignement ne correspond à ces valeurs que dans une fourchette de tolérance. Cette fourchette est indiquée au chapitre II (Contenus et validation).



## Plan d'études Bachelor

<b>Module</b>	<b>Discipline principale DP-BA1 à DP-BA3</b>
<b>Cours</b>	Voir description de module page 11
<b>Domaine</b>	Musique
<b>Filière</b>	Bachelor
<b>Spécialisations</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- instruments</li> <li>- instruments historiques</li> <li>- instruments jazz</li> <li>- chant</li> <li>- chant baroque</li> <li>- chant jazz</li> <li>- composition</li> <li>- composition jazz</li> <li>- musique et mouvement Jacques-Dalcroze</li> <li>- musique à l'école</li> </ul>
<b>Type de formation</b>	Bachelor
<b>Niveau du module</b>	DP-BA1 : basic; DP-BA2 : intermediate; DP-BA3 : advanced
<b>Type</b>	core
<b>Crédits ECTS</b>	DP-BA1 : 30, marge de tolérance : plus ou moins 2 DP-BA2 : 30, marge de tolérance : plus ou moins 2 DP-BA3 : 32, marge de tolérance : plus ou moins 2
<b>Responsable du module</b>	Groupe Bologne du domaine musique

<b>Objectifs d'apprentissage, compétences visées</b>	<p><b>Compétences initiales requises spécifiques au module:</b></p> <p><i>Compétences spécialisées</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Capacités instrumentales et/ou vocales développées (pour les compositeurs, sens créateur et capacités techniques d'expression des idées).</li> </ul> <p><i>Compétences méthodologiques</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaissances de base dans les techniques de travail</li> <li>• Connaissances de concepts interprétatifs</li> <li>• Mise en pratique de connaissances théoriques et stylistiques</li> </ul> <p><i>Compétences personnelles</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dynamique créatrice musicale et artistique</li> <li>• Imagination</li> <li>• Résistance physique et psychique</li> </ul> <p>Ces compétences initiales sont testées lors des épreuves d'admission instrumentales ou vocales et de l'entretien de motivation.</p>
--	---

### Compétences à acquérir :

#### *Compétences spécialisées*

- Aptitudes artistiques :
  - Aptitude à l'expression artistique : développement d'une conception artistique.
  - Connaissance du répertoire : acquisition et exécution d'un répertoire de base (discipline principale) dans différents styles, acquisition et application de différentes techniques de composition.
  - Expérience du public : expérience de productions en public (représentation et communication)
- Aptitudes musicales pratiques :
  - Déchiffrage.
- Aptitude à l'expression
  - Expression écrite et orale claire et compréhensible sur les œuvres jouées ou composées.

#### *Compétences méthodologiques*

- Développement de techniques de travail personnelles
  - Techniques d'exercice, de mémorisation, de répétition
- Lien entre théorie et pratique
  - Conscience des rapports et des interdépendances entre les études pratiques et théoriques

#### *Compétences personnelles*

- Conception et développement d'une personnalité musicale et artistique
- Autoévaluation et méta-réflexion
  - Capacité à un emploi effectif de sa propre imagination et intuition, et de sa compréhension émotionnelle
  - Capacité à réfléchir et à travailler de manière créative à la résolution de problèmes.
- Jugement critique
  - Capacité à critiquer de manière constructive son propre travail et le travail des autres
  - Capacité à recevoir de manière constructive les critiques d'autrui sur son propre travail

### Règles de validation

Le module est validé et les crédits ECTS correspondant sont acquis lorsque toutes les unités d'enseignement qui le composent ont été validées.

L'évaluation du module est donnée par l'évaluation attachée à l'examen de la discipline principale : instrument, voix ou composition.

Lorsque plusieurs disciplines composent la discipline principale (par exemple dans le bachelor musique et mouvement), l'évaluation du module est calculée par la moyenne des notes attachées aux examens des disciplines concernées. Toutes les évaluations composant cette moyenne doivent être suffisantes.

Les unités d'enseignement de discipline principale, instrument, voix ou composition, ne peuvent pas faire l'objet d'une remédiation : en cas d'échec, l'étudiant suit une nouvelle fois la totalité de l'enseignement concerné.

## Plan d'études Bachelor

	<p>Lorsque plusieurs disciplines composent la discipline principale (par exemple pour la rythmique), un échec dans l'une des disciplines n'implique pas l'obligation de refaire l'année dans les autres disciplines.</p> <p>Les unités d'enseignement complémentaires à la discipline principale peuvent faire l'objet d'une remédiation ou d'une nouvelle tentative. Les descriptifs des unités d'enseignement règlent ces remédiations.</p> <p><b>Examens de discipline principale instrumentale ou vocale</b></p> <p><b>Constitution du jury</b> La direction de site ou son représentant (présidence) Un expert externe au domaine Un expert externe au site et en principe interne au domaine Le professeur du candidat (voix consultative)</p> <p><b>Examen intersites</b> Un membre ou un représentant du conseil de domaine (présidence) Deux experts externes au domaine Le professeur du candidat (voix consultative)</p> <p><b>Programme</b> <b>Programme présenté</b> BA1 : 20 à 25 minutes BA2 : 30 minutes BA3 : 30 à 40 minutes Au minimum 3 pièces d'époque et de genre différents. Une pièce d'après 1950 doit être présentée en BA1 ou en BA2, ainsi qu'en BA3. Pour les chanteurs: au minimum 3 langues</p> <p><b>Programme exécuté</b> BA1-BA2 : Partiel ou total (décision du jury) BA3 : Total</p> <p><b>Nature</b> Une partie du programme doit être jouée/chantée par cœur BA1 et BA2 : Huis clos BA3 : récital public. Présentation du travail de bachelor à huis clos ou public selon décision du président du jury.</p> <p><b>Décision</b> Le jury se prononce par consensus En cas de désaccord le président tranche Résultat: Note de 1 à 6 échelonnée en 1/10èmes de points, seuil de réussite 4. Pas de remédiation pour l'examen instrumental ou vocal. Pour le travail de bachelor, une note séparée est établie, et peut faire l'objet d'une remédiation.</p>
<p><b>Prérequis :</b> <b>Module / cours</b></p>	<p>aucun</p>
<p><b>Année de programme d'étude</b></p>	<p>DP-BA1 : première année ; DP-BA2 : deuxième année ; DP-BA3 : troisième année.</p>

## Plan d'études Bachelor

<b>Module</b>	<b>Formation pratique FP-BA1 à FP-BA3</b>
<b>Cours</b>	Voir description de module page 24
<b>Domaine</b>	Musique
<b>Filière</b>	Bachelor
<b>Spécialisations</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- instruments</li> <li>- instruments historiques</li> <li>- instruments jazz</li> <li>- chant</li> <li>- chant baroque</li> <li>- chant jazz</li> <li>- composition</li> <li>- composition jazz</li> <li>- musique et mouvement Jacques-Dalcroze</li> <li>- musique à l'école</li> </ul>
<b>Type de formation</b>	Bachelor
<b>Niveau du module</b>	FP-BA1 : basic; FP-BA2 : intermediate; FP-BA3 : advanced
<b>Type</b>	related
<b>Crédits ECTS</b>	FP-BA1 : 15, marge de tolérance : plus ou moins 2 FP-BA2 : 15, marge de tolérance : plus ou moins 2 FP-BA3 : 10, marge de tolérance : plus ou moins 2
<b>Responsable du module</b>	Groupe Bologne du domaine musique
<b>Objectifs d'apprentissage, compétences visées</b>	<p><b>Compétences initiales requises spécifiques au module:</b></p> <p><i>Compétences spécialisées</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Expérience en improvisation</li> <li>• Expérience en musique d'ensemble</li> </ul> <p><i>Compétences sociales :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Aptitude au travail d'équipe</li> </ul> <p><b>Compétences à acquérir:</b></p> <p><i>Compétences spécialisées</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Aptitudes artistiques               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Expérience en improvisation</li> <li>- Expérience en ensemble : jouer, chanter et interagir en ensemble sous différentes formes et dans différents styles.</li> </ul> </li> <li>• Aptitudes musicales pratiques               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Aptitude sur un second instrument</li> </ul> </li> </ul> <p><i>Compétences sociales</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Capacité à communiquer et compétences sociales effectives : travail collectif à des projets, capacité au travail en équipe, sens de la négociation, capacité d'organisation, de présentation.</li> </ul>

## Plan d'études Bachelor

<b>Mode d'évaluation / tests exigés</b>	<p><b>Règles de validation</b></p> <p>Le module est validé et les crédits ECTS correspondant sont acquis lorsque toutes les unités d'enseignement qui le composent ont été validées.</p> <p>Lorsqu'une unité d'enseignement ne peut être assurée par l'école, la direction décide d'une compensation adéquate. Dans ce cas, les crédits sont attachés à l'unité d'enseignement de compensation. Dans des cas extrêmes, une dispense peut être consentie.</p> <p>L'évaluation du module est donnée par la moyenne des évaluations attachées à chaque unité d'enseignement. Cette moyenne peut être pondérée selon l'importance des enseignements. La pondération est laissée à l'appréciation des sites.</p> <p>En cas de moyenne insuffisante, on détermine si une ou plusieurs des unités d'enseignement qui composent le module peuvent faire l'objet d'une remédiation. Après remédiation, si la moyenne reste insuffisante, le module doit être répété.</p>
<b>Prérequis : Module(s) / Cours</b>	aucun
<b>Année de programme d'étude</b>	FP-BA1 : première année ; FP-BA2 : deuxième année ; FP-BA3 : troisième année.

<b>Module</b>	<b>Formation générale FG-BA1 à FG-BA3</b>
<b>Cours</b>	Voir description de module page 36
<b>Domaine</b>	Musique
<b>Filière</b>	Bachelor
<b>Spécialisations</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- instruments</li> <li>- instruments historiques</li> <li>- instruments jazz</li> <li>- chant</li> <li>- chant baroque</li> <li>- chant jazz</li> <li>- composition</li> <li>- composition jazz</li> <li>- musique et mouvement Jaques-Dalcroze</li> <li>- musique à l'école</li> </ul>
<b>Type de formation</b>	Bachelor
<b>Niveau du module</b>	FG-BA1 : basic; FG-BA2 : intermediate; FG-BA3 : advanced
<b>Type</b>	related
<b>Crédits ECTS</b>	<p>FG-BA1 : 15, marge de tolérance : plus ou moins 2.</p> <p>FG-BA2 : 15, marge de tolérance : plus ou moins 2.</p> <p>FG-BA3 : 10, marge de tolérance : plus ou moins 2.</p>
<b>Responsable du module</b>	Groupe Bologne du domaine musique

**Objectifs  
d'apprentissage,  
compétences  
visées**

**Compétences initiales requises spécifiques au module:**

*Compétences spécialisées*

- Capacités de reconnaissance harmonique, mélodique et rythmique.
- Connaissance de base de la théorie musicale.
- Formation culturelle générale.

*Compétences méthodologiques*

- Connaissances de base dans les techniques de travail.

*Compétences personnelles*

- Curiosité intellectuelle.
- Capacité à la concentration.

**Compétences à acquérir:**

*Compétences spécialisées*

- Connaissances musicales générales (Formation de l'oreille, rythme, harmonie, histoire de la musique etc.).
  - Reconnaissance, mémorisation et traitement de matériaux musicaux.
  - Connaissance des éléments généraux et des modèles d'organisation formelle.
  - Mouvements principaux de l'histoire de la musique, connaissance du style et des pratiques correspondantes de l'interprétation.
- Culture générale.
  - Contact avec des concepts esthétiques, d'histoire de l'art et de la littérature et de science sociale et politique.
- Connaissances de base en technologie musicale.
- Projets transdisciplinaires.
  - Premiers contacts avec des projets transdisciplinaires.
- Connaissance du fonctionnement du marché professionnel.
  - Aspects économiques et juridiques de la profession musicale.
  - Contacts avec diverses institutions et organisations du monde professionnel.

*Compétences méthodologiques*

- Développement de techniques de travail personnelles.  
Gestion des connaissances et techniques de recherche (y compris bibliothèque et contact avec les technologies de l'information).
- Travail analytique.  
Capacité pour un travail analytique propre dans le développement des connaissances théoriques et historiques.
- Lien entre théorie et pratique.  
Conscience des rapports et des interdépendances entre les études pratiques et théoriques.
- Travail de conception de projet.  
Connaissances élémentaires en conception de projets.

	<p><i>Compétences personnelles</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Auto-perception et autoréflexion.             <ul style="list-style-type: none"> <li>- Capacité à réfléchir et à travailler de manière créative à la résolution de problèmes.</li> </ul> </li> <li>• Jugement critique.             <ul style="list-style-type: none"> <li>- Capacité à critiquer de manière constructive son propre travail et le travail des autres.</li> <li>- Capacité à recevoir de manière constructive les critiques d'autrui sur son propre travail.</li> </ul> </li> <li>• Application personnelle de compétences spécifiques et méthodologiques.             <ul style="list-style-type: none"> <li>- Capacité à travailler seul sur divers sujets, à collecter et à rassembler de l'information.</li> <li>- à développer une pensée et des arguments critiques.</li> <li>- à faire preuve de motivation personnelle et d'autonomie.</li> </ul> </li> <li>• Application indépendante de principes de la gestion du temps.</li> <li>• Sensibilité pour les questions éthiques et sociales.</li> </ul>
<p><b>Mode d'évaluation / tests exigés</b></p>	<p><b>Règles de validation</b></p> <p><b>FG-BA1 et FG-BA2 :</b></p> <p>Le module est validé et les crédits ECTS correspondant sont acquis lorsque toutes les unités d'enseignement qui le composent ont été validées.</p> <p>L'évaluation du module est donnée par la moyenne des évaluations attachées à chaque unité d'enseignement.</p> <p><b>FG-BA3 :</b></p> <p>Le module est validé et les crédits ECTS correspondant sont acquis lorsque toutes les unités d'enseignement qui le composent ont été validées.</p> <p>L'évaluation du module est donnée par la moyenne des évaluations attachées à chaque unité d'enseignement.</p> <p>En cas de note entre 3.5 et 3.9 dans une des unités d'enseignement, le module est validé si la moyenne de toutes les unités d'enseignement est <b>égale ou supérieure</b> à 4.</p>
<p><b>Prérequis : Module(s) / Cours</b></p>	<p>aucun</p>
<p><b>Année de programme d'étude</b></p>	<p>FG-BA1 : première année ; FG-BA2 : deuxième année ; FG-BA3 : troisième année.</p>

## Plan d'études Bachelor

<b>Module</b>	<b>Orientation master OM</b>
<b>Cours</b>	Voir description de module page 44
<b>Domaine</b>	Musique
<b>Filière</b>	Bachelor
<b>Spécialisations</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- pédagogie</li> <li>- interprétation</li> <li>- théorie et composition</li> </ul>
<b>Type de formation</b>	Bachelor
<b>Niveau du module</b>	basic
<b>Type</b>	related / minor
<b>Crédits ECTS</b>	8, marge de tolérance : plus ou moins 2
<b>Responsable du module</b>	Groupe Bologne du domaine musique
<b>Objectifs d'apprentissage, compétences visées</b>	<p><b>Compétences à acquérir :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaissance du fonctionnement du marché professionnel.</li> <li>• Connaissances introductives dans le point dominant des études master correspondantes.</li> <li>• Aptitude de l'étudiant à choisir de manière pertinente son propre master.</li> </ul>
<b>Mode d'évaluation / tests exigés</b>	<p>Le module est validé et les crédits ECTS correspondant sont acquis lorsque toutes les unités d'enseignement qui le composent ont été validées.</p> <p>L'évaluation du module est donnée par la moyenne des évaluations attachées à chaque unité d'enseignement qui en dispose.</p>
<b>Prérequis : Module(s) / Cours</b>	aucun
<b>Année de programme d'étude</b>	OM-BA3 : troisième année.

## Plan d'études Bachelor

### II. CONTENUS ET VALIDATION

<b>Site :</b>	Conservatoire de musique neuchâtelois						
<b>Filière :</b>	Bachelor						
<b>Nom et niveau du module :</b>	Discipline principale basic						
<b>Variante du module :</b>	instrumental						
<b>Année :</b>	1						
<b>Crédits ECTS</b>	30						
<b>Unités d'enseignement</b>	<b>Nom de l'unité d'enseignement</b>	<b>Forme ou durée heb.</b>	<b>Nb de semaines</b>	<b>Nb moyen étudiants par groupe</b>	<b>ECTS</b>	<b>Validation</b>	<b>Descriptif</b>
	Instrument	90	32	1	29	Examen	Développement des capacités de maîtrise instrumentale sur les plans corporel, technique et artistique. Etude des répertoires.
	Lecture instrumentale	Équiv.à 15	32	1-3	1	Examen	Analyse et application des compétences et moyens requis pour la réalisation instrumentale immédiate. Etude et développement du comportement spécifique aux exigences pratiques de la lecture appliquée.

## Plan d'études Bachelor

	<b>Nom de l'unité d'enseignement</b>	<b>Validation</b>
<b>Unités d'enseignement</b>	Instrument	<p>Programme présenté 20 à 25 minutes            Au minimum 3 pièces d'époque et de genre différents dont une d'après 1950*</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• présentée en 1ère ou 2ème année</li> </ul> <p>Programme exécuté Partiel ou total (décision du jury)            Une partie du programme doit être jouée par cœur</p> <p>Nature Huis clos</p> <p>Jury La direction de site ou son représentant (présidence)            Un expert externe au domaine            Un expert externe au site et en principe interne au domaine            Le professeur du candidat (voix consultative)</p> <p>Examen inter-sites:            Un membre ou un représentant du conseil de domaine (présidence)            Deux experts externes au domaine            Le professeur du candidat (voix consultative)</p>
	Instrument (suite)	<p>Décision Le jury se prononce par consensus            En cas de désaccord, le président tranche</p> <p>Résultats Réussi ou non réussi. Note de 1 à 6 échelonnée en 1/10èmes de points, seuil de réussite 4</p>
	Lecture instrumentale	<p>Programme: déchiffrage d'un ou plusieurs textes non préparés. Cet examen n'est pas public.            Jury: le directeur ou son représentant, un expert.            Notation: de 1 (très mauvais) à 6 (excellent). Seuil de réussite à 4. Remédiation possible.</p>

## Plan d'études Bachelor

<b>Site :</b>	Conservatoire neuchâtelois						
<b>Filière :</b>	Bachelor						
<b>Nom et niveau du module :</b>	Discipline principale basic						
<b>Variante du module :</b>	vocal						
<b>Année :</b>	1						
<b>Crédits ECTS</b>	32						
<b>Unités d'enseignement</b>	<b>Nom de l'unité d'enseignement</b>	<b>Forme ou durée heb.</b>	<b>Nb de semaines</b>	<b>Nb moyen d'étudiants par groupe</b>	<b>ECTS</b>	<b>Validation</b>	<b>Descriptif</b>
	Chant	90	32	1	29	Examen	Développement des capacités de maîtrise vocale sur les plans corporel, technique et artistique. Etude des répertoires.
	Diction-phonétique	Equiv. à 15	32	3	1.5	Présence	Connaissance des principes phonétiques des langues. Analyse et pratique du contenu sémantique et du rapport musique-texte à partir des particularités de diction linguistique et stylistique.
	Corépétition	30	32	1	0.5	Présence	Entraînement à l'association chanteur-accompagnateur à travers les questions principales de musicalité, phrasé, diction et style. Apprentissage et élargissement du répertoire.
	Physiologie de la voix	séminaires		collectif	1	Par le professeur	Etude de l'anatomie des organes de la phonation et des différents modes vibratoires des cordes vocales. Présentation de pathologies vocales fréquentes. Analyse de l'influence d'interventions chirurgicales. Conseils préventifs.

## Plan d'études Bachelor

	<b>Nom de l'unité d'enseignement</b>	<b>Validation</b>
<b>Unités d'enseignement</b>	Chant	<p>Programme présenté 20 à 25 minutes            Au minimum 3 pièces d'époque et de genre différents dont une d'après 1950*            Au minimum 3 langues            * présentée en 1ère ou 2ème année</p> <p>Programme exécuté Partiel ou total (décision du jury)            Une partie du programme doit être chantée par cœur</p> <p>Nature Huis clos</p> <p>Jury La direction de site ou son représentant (présidence)            Un expert externe au domaine            Un expert externe au site et en principe interne au domaine            Le professeur du candidat (voix consultative)            Examen inter-sites:            Un membre ou un représentant du conseil de domaine (présidence)            Deux experts externes au domaine            Le professeur du candidat (voix consultative)</p>
	Chant (suite)	<p>Décision Le jury se prononce par consensus            En cas de désaccord, le président tranche</p> <p>Résultats Réussi ou non réussi. Note de 1 à 6 échelonnée en 1/10èmes de points, seuil de réussite 4</p>
	Diction-phonétique	Attestation de présence délivrée après accord du professeur
	Corépétition	Attestation de présence délivrée après accord du professeur
	Physiologie de la voix	Mode de validation défini par le professeur (après accord de la direction).

## Plan d'études Bachelor

<b>Site :</b>	Conservatoire neuchâtelois						
<b>Filière :</b>	Bachelor						
<b>Nom et niveau du module :</b>	Discipline principale intermediate						
<b>Variante du module :</b>	instrumental						
<b>Année :</b>	2						
<b>Crédits ECTS</b>	30						
<b>Unités d'enseignement</b>	<b>Nom de l'unité d'enseignement</b>	<b>Forme ou durée hebdomadaire</b>	<b>Nb de semaines</b>	<b>Nb moyen d'étudiants par groupe</b>	<b>ECTS</b>	<b>Validation</b>	<b>Descriptif</b>
	Instrument	90	32	1	29	Examen	Développement des capacités de maîtrise instrumentale sur les plans corporel, technique et artistique. Etude des répertoires.
	Lecture instrumentale	Equiv. à 15	32	1-3	1	Examen	Analyse et application des compétences et moyens requis pour la réalisation instrumentale immédiate. Etude et développement du comportement spécifique aux exigences pratiques de la lecture appliquée.

## Plan d'études Bachelor

	<b>Nom de l'unité d'enseignement</b>	<b>Validation</b>
<b>Unités d'enseignement</b>	Instrument	<p>Programme présenté 30 minutes            Au minimum 3 pièces d'époque et de genre différents dont une d'après 1950*            * présentée en 1ère ou 2ème année</p> <p>Programme exécuté Partiel ou total (décision du jury)            Une partie du programme doit être jouée par cœur</p> <p>Travail de Bachelor Présentation du projet</p> <p>Nature Huis clos</p> <p>Jury La direction de site ou son représentant (présidence)            Un expert externe au domaine            Un expert externe au site et en principe interne au domaine            Le professeur du candidat (voix consultative)            Examen inter-sites:            Un membre ou un représentant du conseil de domaine (présidence)            Deux experts externes au domaine            Le professeur du candidat (voix consultative)</p>
	Instrument (suite)	<p>Décision Le jury se prononce par consensus            En cas de désaccord, le président tranche</p> <p>Résultats Programme exécuté: réussi ou non réussi. Note de 1 à 6 échelonnée en 1/10èmes de points, seuil de réussite 4            Travail de Bachelor: refusé ou accepté. Remédiation possible.</p>
	Lecture instrumentale	<p>Programme: déchiffrage d'un ou plusieurs textes non préparés. Cet examen n'est pas public.</p> <p>Jury: le directeur ou son représentant, un expert.</p> <p>Notation: de 1 (très mauvais) à 6 (excellent). Seuil de réussite à 4. Remédiation possible.</p>

## Plan d'études Bachelor

<b>Site :</b>	Conservatoire neuchâtelois						
<b>Filière :</b>	Bachelor						
<b>Nom et niveau du module :</b>	Discipline principale intermediate						
<b>Variante du module :</b>	vocal						
<b>Année :</b>	2						
<b>Crédits ECTS</b>	31						
<b>Unités d'enseignement</b>	<b>Nom de l'unité d'enseignement</b>	<b>Forme ou durée hebdomadaire</b>	<b>Nb de semaines</b>	<b>Nb moyen d'étudiants par groupe</b>	<b>ECTS</b>	<b>Validation</b>	<b>Descriptif</b>
	Chant	90	32	1	29	Examen	Développement des capacités de maîtrise vocale sur les plans corporel, technique et artistique. Etude des répertoires.
	Diction-phonétique	Equiv. à 15	32	3	1.5	Présence	Connaissance des principes phonétiques des langues. Analyse et pratique du contenu sémantique et du rapport musique-texte à partir des particularités de diction linguistique et stylistique.
	Corépétition	30	32	1	0.5	Présence	Entraînement à l'association chanteur-accompagnateur à travers les questions principales de musicalité, phrasé, diction et style. Apprentissage et élargissement du répertoire.

## Plan d'études Bachelor

	<b>Nom de l'unité d'enseignement</b>	<b>Validation</b>
<b>Unités d'enseignement</b>	Chant	<p>Programme présenté 30 minutes            Au minimum 3 pièces d'époque et de genre différents dont une d'après 1950*            Au minimum 3 langues            * présentée en 1ère ou 2ème année</p> <p>Programme exécuté Partiel ou total (décision du jury)            Une partie du programme doit être chantée par cœur</p> <p>Travail de Bachelor Présentation du projet</p> <p>Nature Huis clos</p> <p>Jury La direction de site ou son représentant (présidence)            Un expert externe au domaine            Un expert externe au site et en principe interne au domaine            Le professeur du candidat (voix consultative)            Examen inter-sites:            Un membre ou un représentant du conseil de domaine (présidence)            Deux experts externes au domaine            Le professeur du candidat (voix consultative)</p>
	Chant (suite)	<p>Décision Le jury se prononce par consensus            En cas de désaccord, le président tranche</p> <p>Résultats Programme exécuté: réussi ou non réussi. Note de 1 à 6 échelonnée en 1/10èmes de points, seuil de réussite 4            Travail de Bachelor: refusé ou accepté. Remédiation possible.</p>
	Diction-phonétique	Attestation de présence délivrée après accord du professeur
	Corépétition	Attestation de présence délivrée après accord du professeur

## Plan d'études Bachelor

<b>Site :</b>	Conservatoire neuchâtelois						
<b>Filière :</b>	Bachelor						
<b>Nom et niveau du module :</b>	Discipline principale advanced						
<b>Variante du module :</b>	instrumental						
<b>Année :</b>	3						
<b>Crédits ECTS</b>	32						
<b>Unités d'enseignement</b>	<b>Nom de l'unité d'enseignement</b>	<b>Forme ou durée heb.</b>	<b>Nb de semaines</b>	<b>Nb moyen d'étudiants par groupe</b>	<b>ECTS</b>	<b>Validation</b>	<b>Descriptif</b>
	Instrument	90	32	1	29	Examen	Développement des capacités de maîtrise instrumentale sur les plans corporel, technique et artistique. Etude des répertoires.
	Lecture instrumentale	Equiv. à 15	32	1-3	1	Examen	Analyse et application des compétences et moyens requis pour la réalisation instrumentale immédiate. Etude et développement du comportement spécifique aux exigences pratiques de la lecture appliquée.
	Travail de Bachelor				2	Présentation devant jury	Travail documenté (de type réflexif) de vise en valeur des acquis du module.

## Plan d'études Bachelor

	<b>Nom de l'unité d'enseignement</b>	<b>Validation</b>
<b>Unités d'enseignement</b>	Instrument	<p>Programme présenté 30 à 40 minutes            Au minimum 3 pièces d'époque et de genre différents dont une d'après 1950</p> <p>Programme exécuté Total            Une partie du programme doit être jouée par cœur</p> <p>Nature Publique</p> <p>Travail de Bachelor Présentation devant le jury</p> <p>Nature Huis clos ou publique selon décision du président du jury</p> <p>Jury La direction de site ou son représentant (présidence)            Un expert externe au domaine            Un expert externe au site et en principe interne au domaine            Le professeur du candidat (voix consultative)            Examen inter-sites:            Un membre ou un représentant du conseil de domaine (présidence)            Deux experts externes au domaine            Le professeur du candidat (voix consultative)</p>
	Instrument (suite)	<p>Décision Le jury se prononce par consensus            En cas de désaccord, le président tranches</p> <p>Résultats Programme exécuté: réussi ou non réussi. Note de 1 à 6 échelonnée en 1/10èmes de points, seuil de réussite 4            Travail de Bachelor: réussi ou non réussi. Note de 1 à 6 échelonnée en 1/10èmes de points, seuil de réussite 4. Remédiation possible.            Cette épreuve peut être prise en compte dans le cadre de la procédure d'admission à certains masters*.            Dans ce cas le professeur dispose d'une voix délibérative.            * voir conditions d'admission au master</p>
	Lecture instrumentale	<p>Programme: déchiffrage d'un ou plusieurs textes non préparés. Cet examen n'est pas public.</p> <p>Jury: le directeur ou son représentant, un expert.</p> <p>Notation: de 1 (très mauvais) à 6 (excellent). Seuil de réussite à 4. Remédiation possible.</p>

## Plan d'études Bachelor

<b>Site :</b>	Conservatoire neuchâtelois						
<b>Filière :</b>	Bachelor						
<b>Nom et niveau du module :</b>	Discipline principale advanced						
<b>Variante du module :</b>	vocal						
<b>Année :</b>	3						
<b>Crédits ECTS</b>	33						
<b>Unités d'enseignement</b>	<b>Nom de l'unité d'enseignement</b>	<b>Forme ou durée hebdomadaire</b>	<b>Nb de semaines</b>	<b>Nb moyen d'étudiants</b>	<b>ECTS</b>	<b>Validation</b>	<b>Descriptif</b>
	Chant	90	32	1	29	Examen	Développement des capacités de maîtrise vocale sur les plans corporel, technique et artistique. Etude des répertoires.
	Diction-phonétique	Equiv. à 15	32	3	1.5	Présence	Connaissance des principes phonétiques des langues. Analyse et pratique du contenu sémantique et du rapport musique-texte à partir des particularités de diction linguistique et stylistique.
	Corépétition	30	32	1	0.5	Présence	Entraînement à l'association chanteur-accompagnateur à travers les questions principales de musicalité, phrasé, diction et style. Apprentissage et élargissement du répertoire.
	Travail de Bachelor		32		2	Présentation devant jury	Travail documenté (de type réflexif) de vise en valeur des acquis du module.

## Plan d'études Bachelor

<b>Unités d'enseignement</b>	<b>Nom de l'unité d'enseignement</b>	<b>Validation</b>
	Chant	<p>Programme présenté</p> <p>Programme exécuté</p> <p>Nature</p> <p>Travail de Bachelor</p> <p>Nature</p> <p>Jury</p>
Chant (suite)	<p>Décision</p> <p>Résultats</p>	<p>Le jury se prononce par consensus</p> <p>En cas de désaccord, le président tranche</p> <p>Programme exécuté: réussi ou non réussi. Note de 1 à 6 échelonnée en 1/10èmes de points, seuil de réussite 4</p> <p>Travail de Bachelor: réussi ou non réussi. Note de 1 à 6 échelonnée en 1/10èmes de points, seuil de réussite 4. Remédiation possible.</p> <p>Cette épreuve peut être prise en compte dans le cadre de la procédure d'admission à certains masters*. Dans ce cas le professeur dispose d'une voix délibérative.</p> <p>* voir conditions d'admission au master</p>

## Plan d'études Bachelor

	Diction-phonétique	Attestation de présence délivrée après accord du professeur
	Corépétition	Attestation de présence délivrée après accord du professeur

## Plan d'études Bachelor

<b>Site :</b>	Conservatoire neuchâtelois						
<b>Filière :</b>	Bachelor						
<b>Nom et niveau du module :</b>	Formation pratique Basic						
<b>Variante du module :</b>	instrumental						
<b>Année :</b>	1						
<b>Crédits ECTS</b>	15						
<b>Unités d'enseignement</b>	<b>Nom de l'unité d'enseignement</b>	<b>Forme ou durée heb.</b>	<b>Nb de semaines</b>	<b>Nb moyen d'étudiants par groupe</b>	<b>ECTS</b>	<b>Validation</b>	<b>Descriptif</b>
	Choeur	90	32	collectif	2	Professeur	Pratique vocale à travers une littérature pour grand chœur en principe mixte, accompagné ou a capella.
	2 <sup>ème</sup> instrument	30	32	individuel	2.5	Examen	Apprentissage d'un instrument en principe d'un autre type (monophonique-polyphonique: piano) et découverte de son environnement musical.
	Orchestre	sessions		collectif	4	Direction	Pratique du répertoire symphonique avec ou sans soliste. Travail spécifique d'orchestre: traits, lectures, travail en pupitre, coups d'archet.
	Musique de chambre	Durée variable	16	variable	2.5	Examen	Pratique de répertoires variés au travers de plusieurs formations de différents types.
	Expression corporelle	90	32	collectif	1.5	Professeur	Prise de conscience du corps pour une maîtrise consciente et dirigée (travail au sol: relaxation-respiration-méthode Feldenkrais). Découverte du mouvement au moyen d'improvisations individuelles et collectives.
	Improvisation	60	32	variable	2.5	Professeur	Apprentissage des composantes propres à stimuler l'imagination et la création musicale sous forme d'ateliers d'improvisation libre ou idiomatique baroque-classique ou jazz. Organisation des idées selon les notions de forme, cadre et structure.

## Plan d'études Bachelor

<b>Unités d'enseignement</b>	<b>Nom de l'unité d'enseignement</b>	<b>Validation</b>
	Choeur	Mode de validation défini par le professeur (après accord de la direction).
	2 <sup>ème</sup> instrument	Programme: un choix d'œuvres variées. Cet examen n'est pas public. Durée du programme: 10 minutes. Jury: le directeur ou son représentant, un expert. Notation: de 1 (très mauvais) à 6 (excellent). Seuil de réussite à 4. Remédiation possible.
	Orchestre	Validation des sessions effectuées.
	Musique de chambre	Programme: Déterminé par le professeur. Cet examen est public. Jury: le directeur ou son représentant, deux experts dont un au moins externe au site neuchâtelois. Notation: de 1 (très mauvais) à 6 (excellent). Seuil de réussite à 4.
	Expression corporelle	Mode de validation défini par le professeur (après accord de la direction).
	Improvisation	Mode de validation défini par le professeur (après accord de la direction).

## Plan d'études Bachelor

<b>Site :</b>	Conservatoire neuchâtelois						
<b>Filière :</b>	Bachelor						
<b>Nom et niveau du module :</b>	Formation pratique basic						
<b>Variante du module :</b>	vocal						
<b>Année :</b>	1						
<b>Crédits ECTS</b>	13 (arrondi)						
<b>Unités d'enseignement</b>	<b>Nom de l'unité d'enseignement</b>	<b>Forme ou durée heb.</b>	<b>Nb de semaines</b>	<b>Nb moyen d'étudiants par groupe</b>	<b>ECTS</b>	<b>Validation</b>	<b>Descriptif</b>
	Choeur	90	32	collectif	2	Professeur	Pratique vocale à travers une littérature pour grand chœur en principe mixte, accompagné ou a capella.
	2 <sup>ème</sup> instrument	30	32	individuel	2.5	Examen	Apprentissage d'un instrument en principe d'un autre type (monophonique-polyphonique: piano) et découverte de son environnement musical.
	Ensemble vocal	sessions	32	collectif	3.5	Direction	Pratique de la littérature spécifique de différentes époques a capella ou accompagné.
	Musique de chambre	Durée variable	16	variable	2.5	Examen	Pratique de répertoires variés au travers de plusieurs formations de différents types.
	Expression corporelle	90	32	collectif	1.5	Professeur	Prise de conscience du corps pour une maîtrise consciente et dirigée (travail au sol: relaxation-respiration-méthode Feldenkrais). Découverte du mouvement au moyen d'improvisations individuelles et collectives.
	Expression corporelle et scénique	90	32	collectif	1.5	Professeur	Apprentissage de l'occupation de l'espace scénique seul(e) ou à plusieurs. Découverte d'une expression corporelle personnelle propre à rendre lisible émotions, situations et relations.

## Plan d'études Bachelor

<b>Unités d'enseignement</b>	<b>Nom de l'unité d'enseignement</b>	<b>Validation</b>
	Choeur	Mode de validation défini par le professeur (après accord de la direction).
	2 <sup>ème</sup> instrument	Programme: un choix d'œuvres variées. Cet examen n'est pas public. Durée du programme: 10 minutes. Jury: le directeur ou son représentant, un expert. Notation: de 1 (très mauvais) à 6 (excellent). Seuil de réussite à 4. Remédiation possible.
	Ensemble vocal	Validation des sessions effectuées.
	Musique de chambre	Programme: Déterminé par le professeur. Cet examen est public. Jury: le directeur ou son représentant, deux experts dont un au moins externe au site neuchâtelois. Notation: de 1 (très mauvais) à 6 (excellent). Seuil de réussite à 4.
	Expression corporelle	Mode de validation défini par le professeur (après accord de la direction).
	Expression corporelle et scénique	Mode de validation défini par le professeur (après accord de la direction).

## Plan d'études Bachelor

<b>Site :</b>	Conservatoire neuchâtelois						
<b>Filière :</b>	Bachelor						
<b>Nom et niveau du module :</b>	Formation pratique intermédiaire						
<b>Variante du module :</b>	instrumental						
<b>Année :</b>	2						
<b>Crédits ECTS</b>	13 (arrondi)						
<b>Unités d'enseignement</b>	<b>Nom de l'unité d'enseignement</b>	<b>Forme ou durée heb.</b>	<b>Nb de semaines</b>	<b>Nb moyen d'étudiants</b>	<b>ECTS</b>	<b>Validation</b>	<b>Descriptif</b>
	Choeur	90	32	collectif	2	Direction	Pratique vocale à travers une littérature pour grand chœur en principe mixte, accompagné ou a capella.
	2 <sup>ème</sup> instrument	30	32	individuel	2.5	Examen	Apprentissage d'un instrument en principe d'un autre type (monophonique-polyphonique: piano) et découverte de son environnement musical.
	Orchestre	sessions		collectif	4	Direction	Pratique du répertoire symphonique avec ou sans soliste. Travail spécifique d'orchestre: traits, lectures, travail en pupitre, coups d'archet.
	Musique de chambre	Durée variable	16	variable	2.5	Examen	Pratique de répertoires variés au travers de plusieurs formations de différents types.
	Expression corporelle	90	32	collectif	1.5	Professeur	Prise de conscience du corps pour une maîtrise consciente et dirigée (travail au sol: relaxation-respiration-méthode Feldenkraïs). Découverte du mouvement au moyen d'improvisations individuelles et collectives.

## Plan d'études Bachelor

<b>Unités d'enseignement</b>	<b>Nom de l'unité d'enseignement</b>	<b>Validation</b>
	Choeur	Mode de validation défini par le professeur (après accord de la direction).
	2 <sup>ème</sup> instrument	Programme: un choix d'œuvres variées. Cet examen n'est pas public. Durée du programme: 10 minutes. Jury: le directeur ou son représentant, un expert. Notation: Notation: de 1 (très mauvais) à 6 (excellent). Seuil de réussite à 4. Remédiation possible.
	Orchestre	Validation des sessions effectuées.
	Musique de chambre	Programme: Déterminé par le professeur. Cet examen est public. Jury: le directeur ou son représentant, deux experts dont un au moins externe au site neuchâtelois. Notation: de 1 (très mauvais) à 6 (excellent). Seuil de réussite à 4.
	Expression corporelle	Mode de validation défini par le professeur (après accord de la direction).

## Plan d'études Bachelor

<b>Site :</b>	Conservatoire neuchâtelois						
<b>Filière :</b>	Bachelor						
<b>Nom et niveau du module :</b>	Formation pratique intermédiaire						
<b>Variante du module :</b>	vocal						
<b>Année :</b>	2						
<b>Crédits ECTS</b>	12						
<b>Unités d'enseignement</b>	<b>Nom de l'unité d'enseignement</b>	<b>Forme ou durée heb.</b>	<b>Nb de semaines</b>	<b>Nb moyen d'étudiants par groupe</b>	<b>ECTS</b>	<b>Validation</b>	<b>Descriptif</b>
	Choeur	90	32	collectif	2	Direction	Pratique vocale à travers une littérature pour grand chœur en principe mixte, accompagné ou a capella.
	2 <sup>ème</sup> instrument	30	32	individuel	2.5	Examen	Apprentissage d'un instrument en principe d'un autre type (monophonique-polyphonique: piano) et découverte de son environnement musical.
	Ensemble vocal	sessions	32	collectif	3.5	Direction	Pratique de la littérature spécifique de différentes époques a capella ou accompagné.
	Musique de chambre	Durée variable	16	variable	2.5	Examen	Pratique de répertoires variés au travers de plusieurs formations de différents types.
	Expression corporelle et scénique	90	32	collectif.	1.5	Professeur	Apprentissage de l'occupation de l'espace scénique seul(e) ou à plusieurs. Découverte d'une expression corporelle personnelle propre à rendre lisible émotions, situations et relations.

## Plan d'études Bachelor

<b>Unités d'enseignement</b>	<b>Nom de l'unité d'enseignement</b>	<b>Validation</b>
	Choeur	Mode de validation défini par le professeur (après accord de la direction).
	2 <sup>ème</sup> instrument	Programme: un choix d'œuvres variées. Cet examen n'est pas public. Durée du programme: 10 minutes. Jury: le directeur ou son représentant, un expert. Notation: de 1 (très mauvais) à 6 (excellent). Seuil de réussite à 4.
	Ensemble vocal	Validation des sessions effectuées.
	Musique de chambre	Programme: Déterminé par le professeur. Cet examen est public. Jury: le directeur ou son représentant, deux experts dont un au moins externe au site neuchâtelois. Notation: de 1 (très mauvais) à 6 (excellent). Seuil de réussite à 4. Remédiation possible.
	Expression corporelle et scénique	Mode de validation défini par le professeur (après accord de la direction).

## Plan d'études Bachelor

<b>Site :</b>	Conservatoire neuchâtelois						
<b>Filière :</b>	Bachelor						
<b>Nom et niveau du module :</b>	Formation pratique advanced						
<b>Variante du module :</b>	instrumental						
<b>Année :</b>	3						
<b>Crédits ECTS</b>	12						
<b>Unités d'enseignement</b>	<b>Nom de l'unité d'enseignement</b>	<b>Forme ou durée heb.</b>	<b>Nb de semaines</b>	<b>Nb moyen d'étudiants</b>	<b>ECTS</b>	<b>Validation</b>	<b>Descriptif</b>
	Choeur	90	32	collectif	2	Direction	Pratique vocale à travers une littérature pour grand chœur en principe mixte, accompagné ou a capella.
	2 <sup>ème</sup> instrument	30	32	individuel	2.5	Examen	Apprentissage d'un instrument en principe d'un autre type (monophonique-polyphonique: piano) et découverte de son environnement musical.
	Orchestre	sessions		collectif	4	Direction	Pratique du répertoire symphonique avec ou sans soliste. Travail spécifique d'orchestre: traits, lectures, travail en pupitre, coups d'archet.
	Musique de chambre	Durée variable	16	variable	2.5	Examen	Pratique de répertoires variés au travers de plusieurs formations de différents types.
	Master-Class	stages		variable	1	Présence	Participation active

## Plan d'études Bachelor

	<b>Nom de l'unité d'enseignement</b>	<b>Validation</b>
<b>Unités d'enseignement</b>	Choeur	Mode de validation défini par le professeur (après accord de la direction).
	2 <sup>ème</sup> instrument	Programme: un choix d'œuvres variées. Cet examen n'est pas public. Durée du programme: 10 à 15 minutes. Jury: le directeur ou son représentant, un expert. Notation: de 1 (très mauvais) à 6 (excellent). Seuil de réussite à 4. Remédiation possible.
	Orchestre	Validation des sessions effectuées.
	Musique de chambre	Programme: Déterminé par le professeur. Cet examen est public. Jury: le directeur ou son représentant, deux experts dont un au moins externe au site neuchâtelois. Notation: de 1 (très mauvais) à 6 (excellent). Seuil de réussite à 4.
	Master-Class	Participation effective

## Plan d'études Bachelor

<b>Site :</b>	Conservatoire neuchâtelois						
<b>Filière :</b>	Bachelor						
<b>Nom et niveau du module :</b>	Formation pratique advanced						
<b>Variante du module :</b>	vocal						
<b>Année :</b>	3						
<b>Crédits ECTS</b>	12						
<b>Unités d'enseignement</b>	<b>Nom de l'unité d'enseignement</b>	<b>Forme ou durée heb.</b>	<b>Nb de semaines</b>	<b>Nb moyen d'étudiants</b>	<b>ECTS</b>	<b>Validation</b>	<b>Descriptif</b>
	Choeur	90	32	collectif	2	Direction	Pratique vocale à travers une littérature pour grand chœur en principe mixte, accompagné ou a capella.
	2 <sup>ème</sup> instrument	30	32	individuel	2.5	Examen	Apprentissage d'un instrument en principe d'un autre type (monophonique-polyphonique: piano) et découverte de son environnement musical.
	Ensemble vocal	sessions	32	collectif	3.5	Direction	Pratique de la littérature spécifique de différentes époques a capella ou accompagné.
	Musique de chambre	Durée variable	16	variable	2.5	Examen	Pratique de répertoires variés au travers de plusieurs formations de différents types.
	Expression corporelle et scénique	90	32	collectif	1.5	Professeur	Apprentissage de l'occupation de l'espace scénique seul(e) ou à plusieurs. Découverte d'une expression corporelle personnelle propre à rendre lisible émotions, situations et relations.

## Plan d'études Bachelor

<b>Unités d'enseignement</b>	<b>Nom de l'unité d'enseignement</b>	<b>Validation</b>
	Choeur	Mode de validation défini par le professeur (après accord de la direction).
	2 <sup>ème</sup> instrument	Programme: un choix d'œuvres variées. Cet examen n'est pas public. Durée du programme: 10 à 15 minutes. Jury: le directeur ou son représentant, un expert. Notation: de 1 (très mauvais) à 6 (excellent). Seuil de réussite à 4. Remédiation possible.
	Ensemble vocal	Validation des sessions effectuées.
	Musique de chambre	Programme: Déterminé par le professeur. Cet examen est public. Jury: le directeur ou son représentant, deux experts dont un au moins externe au site neuchâtelois. Notation: de 1 (très mauvais) à 6 (excellent). Seuil de réussite à 4.
	Expression corporelle et scénique	Mode de validation défini par le professeur (après accord de la direction).

## Plan d'études Bachelor

<b>Site :</b>	Conservatoire neuchâtelois						
<b>Filière :</b>	Bachelor						
<b>Nom et niveau du module :</b>	Formation musicale générale Basic						
<b>Variante du module :</b>							
<b>Année :</b>	1						
<b>Crédits ECTS</b>	15						
<b>Unités d'enseignement</b>	<b>Nom de l'unité d'enseignement</b>	<b>Forme ou durée heb.</b>	<b>Nb de semaines</b>	<b>Nb moyen d'étudiants par groupe</b>	<b>ECTS</b>	<b>Validation</b>	<b>Descriptif</b>
	Solfège	90	32	6-8	4	Examen	Apprentissage et intégration du langage musical: audition, lecture, écriture, représentation corporelle. Découverte de la littérature musicale occidentale.
	Harmonie écrite	60	32	6-8	3	Examen	Etude du langage harmonique des 18, 19 et début 20 <sup>ème</sup> siècles. Analyse harmonique. Réalisation écrite de mélodies, basses, basses chiffrées et modulations. Exercices d'application et travaux d'harmonisation.
	Harmonie pratique	45 à 60	32	3-5	1.5	Examen	Travail au clavier sur la représentation auditive des règles et principes d'harmonie étudiés par l'écriture. Réalisation de basses chiffrées, d'accompagnements et récitatifs ou de mélodies.
	Analyse	60	32	6-8	2.5	Examen	Analyse de partitions caractéristiques des différents courants musicaux du 17 <sup>ème</sup> au 21 <sup>ème</sup> siècle. Analyse du langage et définition des styles et formes du répertoire usuel.

## Plan d'études Bachelor

	Histoire de la musique	90	32	collectif	3	Examen	Eclairer le phénomène musical dans sa globalité technique et historique en tissant des rapports entre les différentes branches théorique et instrumentale pour les réunir en une seule: la musique. Appréhender la musique comme un fait de civilisation au travers notamment de jeux de miroir entre les arts.
	Acoustique	séminaires		collectif	1	Par le professeur	Présentation des notions de base: ondes sonores, résonances dans les cordes et tuyaux, harmoniques et partiels; relation entre les grandeurs physiques et la perception du son (intensité, hauteur, timbre). Sons complexes, approfondissement de la notion de timbre. Etude de l'oreille et de certaines de ses particularités psycho-acoustiques. Notion de décibel. Caractéristiques des différents types d'instruments. L'acoustique des salles. Enregistrement et reproduction sonore. Microphone et haut-parleur. Numérisation du son.

## Plan d'études Bachelor

<b>Unités d'enseignement</b>	<b>Nom de l'unité d'enseignement</b>	<b>Validation</b>
	Solfège	Une épreuve écrite et une épreuve orale. Jury: le directeur ou son représentant, le professeur, un expert. Notation: une note pour l'épreuve écrite, une note pour l'épreuve orale. De 1 (très mauvais) à 6 (excellent). La note finale correspond à la moyenne des deux notes. Seuil de réussite à 4. Remédiation possible.
	Harmonie écriture	- Épreuves écrites: une mise en loge et un travail réalisé à domicile. - Une épreuve d'harmonie pratique. Jury: le directeur ou son représentant, le professeur, un expert.
	Harmonie pratique	Notation: une note pour chaque épreuve écrite, une note pour l'épreuve pratique. De 1 (très mauvais) à 6 (excellent). La note finale correspond à la moyenne des trois notes. Seuil de réussite à 4. Remédiation possible.
	Analyse	Épreuve écrite: un travail réalisé à domicile. Jury: le professeur, un expert. Notation: De 1 (très mauvais) à 6 (excellent). Seuil de réussite à 4. Remédiation possible.
	Histoire de la musique	Une épreuve orale. Jury: le directeur ou son représentant, le professeur, un expert. Notation: De 1 (très mauvais) à 6 (excellent). Seuil de réussite à 4. Remédiation possible.
	Acoustique	Mode de validation défini par le professeur (après accord de la direction). Remédiation possible.

## Plan d'études Bachelor

<b>Site :</b>	Conservatoire neuchâtelois						
<b>Filière :</b>	Bachelor						
<b>Nom et niveau du module :</b>	Formation musicale générale intermédiaire						
<b>Variante du module :</b>							
<b>Année :</b>	2						
<b>Crédits ECTS</b>	17						
<b>Unités d'enseignement</b>	<b>Nom de l'unité d'enseignement</b>	<b>Forme ou durée hebdomadaire</b>	<b>Nb de semaines</b>	<b>Nb moyen d'étudiants par groupe</b>	<b>ECTS</b>	<b>Validation</b>	<b>Descriptif</b>
	Solfège	90	32	6-8	4	Examen	Apprentissage et intégration du langage musical: audition, lecture, écriture, représentation corporelle. Découverte de la littérature musicale occidentale.
	Harmonie écrite	60	32	6-8	3	Examen	Etude du langage harmonique des 18, 19 et début 20 <sup>ème</sup> siècles. Analyse harmonique. Réalisation écrite de mélodies, basses, basses chiffrées et modulations. Exercices d'application et travaux d'harmonisation.
	Harmonie pratique	45 à 60	32	3-5	1.5	Examen	Travail au clavier sur la représentation auditive des règles et principes d'harmonie étudiés par l'écriture. Réalisation de basses chiffrées, d'accompagnements et récitatifs ou de mélodies.
	Analyse	60	32	6-8	2.5	Examen	Analyse de partitions caractéristiques des différents courants musicaux du 17 <sup>ème</sup> au 21 <sup>ème</sup> siècle. Analyse du langage et définition des styles et formes du répertoire usuel.

## Plan d'études Bachelor

	Histoire de la musique	90	32	collectif	3	Examen	Eclairer le phénomène musical dans sa globalité technique et historique en tissant des rapports entre les différentes branches théorique et instrumentale pour les réunir en une seule: la musique. Appréhender la musique comme un fait de civilisation au travers notamment de jeux de miroir entre les arts.
	Contrepoint	75	32	6-8	2	Examen	Approche du langage contrapuntique modal de la Renaissance (2 <sup>ème</sup> moitié du 16 <sup>ème</sup> s.) et du langage contrapuntique tonal baroque (1 <sup>ère</sup> moitié 18 <sup>ème</sup> s.). Au moyen d'analyses et de travaux écrits, prise de conscience des points d'ancrage de ces deux styles, principalement des problèmes d'équilibre et de coordination des lignes mélodiques.
	Méthodologie	30	32	collectif	1	Professeur	Sensibilisation aux méthodes de recherche documentaire. Travaux pratiques de formulation et mise en forme rédactionnelle d'un sujet d'étude.

## Plan d'études Bachelor

<b>Unités d'enseignement</b>	<b>Nom de l'unité d'enseignement</b>	<b>Validation</b>
	Solfège	Une épreuve écrite et une épreuve orale. Jury: le directeur ou son représentant, le professeur, un expert. Notation: une note pour l'épreuve écrite, une note pour l'épreuve orale. De 1 (très mauvais) à 6 (excellent). La note finale correspond à la moyenne des deux notes. Seuil de réussite à 4. Remédiation possible.
	Harmonie écriture	Épreuves écrites: une mise en loge et un travail réalisé à domicile. Une épreuve d'harmonie pratique. Jury: le directeur ou son représentant, le professeur, un expert.
	Harmonie pratique	Notation: une note pour chaque épreuve écrite, une note pour l'épreuve pratique. De 1 (très mauvais) à 6 (excellent). La note finale correspond à la moyenne des trois notes. Seuil de réussite à 4. Remédiation possible.
	Analyse	Épreuve écrite: un travail réalisé à domicile. Jury: le professeur, un expert. Notation: De 1 (très mauvais) à 6 (excellent). Seuil de réussite à 4. Remédiation possible.
	Histoire de la musique	Une épreuve orale. Jury: le directeur ou son représentant, le professeur, un expert étranger au Conservatoire. Notation: De 1 (très mauvais) à 6 (excellent). Seuil de réussite à 4. Remédiation possible.
	Contrepoint	Épreuves écrites: une mise en loge et un travail réalisé à domicile. Jury: le professeur, un expert. Notation: une note pour chaque épreuve écrite. De 1 (très mauvais) à 6 (excellent). La note finale correspond à la moyenne des deux notes. Seuil de réussite à 4. Remédiation possible.
	Méthodologie	Mode de validation défini par le professeur (après accord de la direction). Remédiation possible.

## Plan d'études Bachelor

<b>Site :</b>	Conservatoire neuchâtelois						
<b>Filière :</b>	Bachelor						
<b>Nom et niveau du module :</b>	Formation musicale générale advanced						
<b>Variante du module :</b>							
<b>Année :</b>	3						
<b>Crédits ECTS</b>	11						
<b>Unités d'enseignement</b>	<b>Nom de l'unité d'enseignement</b>	<b>Forme ou durée heb.</b>	<b>Nb de semaines</b>	<b>Nb moyen d'étudiants</b>	<b>ECTS</b>	<b>Validation</b>	<b>Descriptif</b>
	Solfège	90	32	6-8	4	Examen	Apprentissage et intégration du langage musical: audition, lecture, écriture, représentation corporelle. Découverte de la littérature musicale occidentale.
	Analyse	60	32	6-8	2.5	Examen	Analyse de partitions caractéristiques des différents courants musicaux du 17 <sup>ème</sup> au 21 <sup>ème</sup> siècle. Analyse du langage et définition des styles et formes du répertoire usuel.
	Histoire de la musique	90	32	collectif	4.5	Examen et soutenance de mémoire	Eclairer le phénomène musical dans sa globalité technique et historique en tissant des rapports entre les différentes branches théorique et instrumentale pour les réunir en une seule: la musique. Appréhender la musique comme un fait de civilisation au travers notamment de jeux de miroir entre les arts.

## Plan d'études Bachelor

<b>Unités d'enseignement</b>	<b>Nom de l'unité d'enseignement</b>	<b>Validation</b>
	Solfège	<p>Une épreuve écrite et une épreuve orale.                      Jury: le directeur ou son représentant, le professeur, un expert.                      Notation: une note pour l'épreuve écrite, une note pour l'épreuve orale.                      De 1 (très mauvais) à 6 (excellent). La note finale correspond à la moyenne des deux notes. Seuil de réussite à 4.                      Remédiation possible.</p>
	Analyse	<p>Une épreuve écrite et une épreuve orale.                      Jury: le directeur ou son représentant, le professeur, un expert.                      Notation: une note pour l'épreuve écrite, une note pour l'épreuve orale.                      De 1 (très mauvais) à 6 (excellent). La note finale correspond à la moyenne des deux notes. Seuil de réussite à 4.                      Remédiation possible.</p>
	Histoire de la musique	<p>Une épreuve orale et une soutenance de mémoire.                      Jury: le directeur ou son représentant, le professeur, un expert.                      Notation: une note pour l'épreuve orale et une note pour le mémoire et sa soutenance. De 1 (très mauvais) à 6 (excellent). La note finale correspond à la moyenne des deux notes. Seuil de réussite à 4. Remédiation possible.</p>

## Plan d'études Bachelor

<b>Site :</b>	Conservatoire neuchâtelois						
<b>Filière :</b>	Bachelor						
<b>Nom du module :</b>	Options / orientation Master						
<b>Variante du module :</b>	Instrumental						
<b>Année :</b>	3						
<b>Crédits ECTS</b>	Max. 5						
<b>Unités d'enseignement</b>	<b>Nom de l'unité d'enseignement</b>	<b>Forme ou durée hebdomadaire</b>	<b>Nb de semaines</b>	<b>Nb moyen d'étudiants</b>	<b>ECTS</b>	<b>Validation</b>	<b>Descriptif</b>
	Instrument ou domaine complémentaire	Equiv. à 30	32	variable	2	Examen	Etude et pratique des caractéristiques techniques, stylistiques et littéraires de l'instrument ou domaine complémentaire à l'instrument principal. Analyse comparative des modes et processus de jeu.
	Sensibilisation à la pédagogie	stages		variable	2	Présence	Visite de cours en établissement. Participation aux enseignements de la filière pédagogique.
	Sensibilisation à une activité professionnelle	stages		variable	1	Présence	Visite d'information d'un secteur professionnel (après accord de la direction).
	Informatique musicale	Equiv. à 30	32	3-4	2	Professeur	Notation et composition assistée par ordinateur. Apprentissage pratique des principaux programmes (Sibelius, Finale). Sons synthétiques, interface Midi, transformation de fichiers audio.
	Conférences	Selon programme		collectif	1	Présence	Suivi de conférences en lien avec la filière d'études.

## Plan d'études Bachelor

	Cours extra-institutionnel	Selon programme	variable	1-2	Présence	Suivi de cours distincts de la filière d'études (après accord de la direction).
--	----------------------------	-----------------	----------	-----	----------	---

## Plan d'études Bachelor

<b>Unités d'enseignement</b>	<b>Nom de l'unité d'enseignement</b>	<b>Validation</b>
	Instrument ou domaine complémentaire	Programme: un choix d'œuvres variées. Cet examen n'est pas public. Durée du programme: 10 minutes. Jury: le directeur ou son représentant, un expert. Notation: De 1 (très mauvais) à 6 (excellent). La note finale correspond à la moyenne des deux notes. Seuil de réussite à 4. Remédiation possible.
	Sensibilisation à la pédagogie	Mode de validation défini par l'institution partenaire et la direction
	Sensibilisation à une activité professionnelle	Mode de validation défini par l'institution partenaire et la direction
	Informatique musicale	Mode de validation défini par le professeur (après accord de la direction)
	Conférences	Participation effective
	Cours extra-institutionnel	Mode de validation défini par l'institution partenaire et la direction

## Plan d'études Bachelor

<b>Site :</b>	Conservatoire neuchâtelois						
<b>Filière :</b>	Bachelor						
<b>Nom du module :</b>	Options / orientation Master						
<b>Variante du module :</b>	Vocal						
<b>Année :</b>	3						
<b>Crédits ECTS</b>	Max. 4						
<b>Unités d'enseignement</b>	<b>Nom de l'unité d'enseignement</b>	<b>Forme ou durée hebdomadaire</b>	<b>Nb de semaines</b>	<b>Nb moyen d'étudiants</b>	<b>ECTS</b>	<b>Validation</b>	<b>Descriptif</b>
	Instrument ou domaine complémentaire	Equiv. à 30	32	variable	2	Examen	Etude et pratique des caractéristiques techniques, stylistiques et littéraires de l'instrument ou domaine complémentaire à l'instrument principal. Analyse comparative des modes et processus de jeu.
	Sensibilisation à la pédagogie	stages		variable	2	Présence	Visite de cours en établissement. Participation aux enseignements de la filière pédagogique.
	Sensibilisation à une activité professionnelle	stages		variable	1	Présence	Visite d'information d'un secteur professionnel (après accord de la direction).
	Master-class	stage		variable	1	Présence	Participation active
	Informatique musicale	Equiv. à 30	32	3-4	2	Professeur	Notation et composition assistée par ordinateur. Apprentissage pratique des principaux programmes (Sibelius, Finale). Sons synthétiques, interface Midi, transformation de fichiers audio.
	Conférences	Selon programme		collectif	1	Présence	Suivi de conférences en lien avec la filière d'études.

## Plan d'études Bachelor

	Cours extra-institutionnel	Selon programme	variable	1-2	Présence	Suivi de cours distincts de la filière d'études (après accord de la direction).

## Plan d'études Bachelor

<b>Unités d'enseignement</b>	<b>Nom de l'unité d'enseignement</b>	<b>Validation</b>
	Instrument ou domaine complémentaire	Programme: un choix d'œuvres variées. Cet examen n'est pas public. Durée du programme: 10 minutes. Jury: le directeur ou son représentant, un expert. Notation: De 1 (très mauvais) à 6 (excellent). La note finale correspond à la moyenne des deux notes. Seuil de réussite à 4. Remédiation possible.
	Sensibilisation à la pédagogie	Mode de validation défini par l'institution partenaire et la direction
	Sensibilisation à une activité professionnelle	Mode de validation défini par l'institution partenaire et la direction
	Master-class	Participation effective
	Informatique musicale	Mode de validation défini par le professeur (après accord de la direction)
	Conférences	Participation effective
	Cours extra-institutionnel	Mode de validation défini par l'institution partenaire et la direction

## Plan d'études Bachelor

### III. TABLEAUX SYNTHÉTIQUES

#### a. variante instrumentale

	Forme ou durée hebdomadaire	Année 1	Année 2	Année 3	Total
Discipline principale		DP-BA1	DP-BA2	DP-BA3	
Instrument	90'	29	29	29	
Lecture instrumentale	équiv. à 15'	1	1	1	
Travail de bachelor				2	
		<b>30</b>	<b>30</b>	<b>32</b>	<b>92</b>
Formation pratique		FP-BA1	FP-BA2	FP-BA3	
Choeur	90'	2	2	2	
Second instrument	30'	2.5	2.5	2.5	
Orchestre	sessions	4	4	4	
Musique de chambre	Durée variable	2.5	2.5	2.5	
Expression corporelle	90'	1.5	1.5		
Improvisation	60'	2.5			
Master-class	stage			1	
		<b>15</b>	<b>13</b>	<b>12</b>	<b>40</b>
Formation musicale générale		FG-BA1	FG-BA2	FG-BA3	
Solfège	90'	4	4	4	
Harmonie écriture	60'	3	3		
Harmonie pratique	45 à 60'	1.5	1.5		
Analyse	60'	2.5	2.5	2.5	
Histoire de la musique	90'	3	3	4.5	
Acoustique	séminaires	1			
Contrepoint	75'		2		
Méthodologie	équiv. à 30'		1		
		<b>15</b>	<b>17</b>	<b>11</b>	<b>43</b>
Options / orientation Master		OM-BA1	OM-BA2	OM-BA3	
Instrument ou domaine complémentaire	équiv. à 30'			2	
Sensibilisation à la pédagogie	stages			2	
Sensibilisation à une activité professionnelle	stages			1	
Informatique musicale	30'			2	
Conférences	durée variable			1	
Cours extra-institutionnel	durée variable			1-2	
				<b>Max. 5</b>	<b>5</b>
<b>Total</b>					<b>180</b>

## Plan d'études Bachelor

### b. variante vocale

	Forme ou durée hebdomadaire	Année 1	Année 2	Année 3	Total
Discipline principale		DP-BA1	DP-BA2	DP-BA3	
Chant	90'	29	29	29	
Diction phonétique	équiv. à 15'	1.5	1.5	1.5	
Corépétition	30'	0.5	0.5	0.5	
Physiologie de la voix	séminaires	1			
Travail de bachelor				2	
		<b>32</b>	<b>31</b>	<b>33</b>	<b>96</b>
Formation pratique		FP-BA1	FP-BA2	FP-BA3	
Choeur	90'	2	2	2	
Second instrument	30'	2.5	2.5	2.5	
Ensemble vocal	sessions	3.5	3.5	3.5	
Musique de chambre	Durée variable	2.5	2.5	2.5	
Expression corporelle	90'	1.5			
Expression corporelle et scénique	90'	1.5	1.5	1.5	
		<b>13</b>	<b>12</b>	<b>12</b>	<b>37</b>
Formation musicale générale		FG-BA1	FG-BA2	FG-BA3	
Solfège	90'	4	4	4	
Harmonie écriture	60'	3	3		
Harmonie pratique	45' à 60'	1.5	1.5		
Analyse	60'	2.5	2.5	2.5	
Histoire de la musique	90'	3	3	4.5	
Acoustique	séminaires	1			
Contrepoint	75'		2		
Méthodologie	équiv. à 30'		1		
		<b>15</b>	<b>17</b>	<b>11</b>	<b>43</b>
Options / orientation Master		OM-BA1	OM-BA2	OM-BA3	
Instrument ou domaine complémentaire	équiv. à 30'			2	
Sensibilisation à la pédagogie	Stages			2	
Sensibilisation à une activité professionnelle	Stages			1	
Informatique musicale	30'			2	
Conférences	durée variable			1	
Cours extra-institutionnel	durée variable			1-2	
Master-class	Stage			1	
				<b>Max. 4</b>	<b>4</b>
Total					<b>180</b>

## TABLE DES MATIÈRES

	<i>Pages</i>
Avertissement .....	2
<b>I. Principes / Descriptifs de modules</b> .....	<b>2</b>
– Discipline principale .....	3
– Formation pratique .....	6
– Formation musicale générale .....	7
– Options /orientation au master .....	10
<b>II. Contenus et validation</b> .....	<b>11</b>
– Discipline principale .....	11
– Formation pratique .....	24
– Formation musicale générale .....	36
– Options / orientation au master .....	44
<b>III. Tableaux</b> .....	<b>50</b>